

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CRD01
Avril 2024

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS POUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Dix-septième session

15-19 avril 2024

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ET DROITS DE VOTE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET SES ÉTATS MEMBRES SELON L'ARTICLE II PARAGRAPHE 5 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Point	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence États membres. Vote États membres.¹	CX/CF 24/17/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou ses organes subsidiaires Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/2
3	Questions d'intérêt émanant de la FAO et de l'OMS, y compris le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires Compétence partagée. Vote États membres.	CX/CF 24/17/3
4	Questions d'intérêt émanant d'autres organisations internationales Compétence partagée. Vote États membres.	CX/CF 24/17/4
	Substances toxiques présentes dans l'industrie, dans l'environnement et à l'état naturel	
5	Limites maximales pour le plomb dans certaines catégories d'aliments (à l'étape 4) – Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2024/2-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/5 CX/CF 24/17/5-Add.1
6	Plans d'échantillonnage pour le méthylmercure dans le poisson (à l'étape 4) – Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2024/3-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/6 CX/CF 24/17/6-Add.1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

<u>Toxines</u>		
7	Définition des arachides prêtes à consommer aux fins de l'établissement d'une limite maximale pour les aflatoxines totales dans ce produit – Observations en réponse à la CL 2024/4-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/7 CX/CF 24/17/7-Add.1
8	Plans d'échantillonnage pour les aflatoxines totales et l'ochratoxine A dans certaines épices (à l'étape 4) – Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2023/5-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/8 CX/CF 24/17/8-Add.1
9	Code d'usages ou directives pour la prévention ou la réduction de l'intoxication par la ciguatera (à l'étape 4) – Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2024/6-CF Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/9 CX/CF 24/17/9-Add.1
<u>Documents de travail</u>		
10	Alcaloïdes de pyrrolizidine Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/10
11	Alcaloïdes tropaniques Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/11
12	Acrylamide dans les aliments Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/12
13	Cadmium et plomb dans le quinoa Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 24/17/13
14	Examen du <i>Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des arachides par les aflatoxines (CXC 55-2004)</i> Compétence partagée. Vote États membres.	CX/CF 24/17/14
15	Examen du <i>Code d'usages pour la réduction en aflatoxine B1 dans les matières premières et les aliments d'appoint destinés au bétail laitier (CXC 45-1997)</i> Compétence partagée. Vote États membres.	CX/CF 24/17/15
16	Élaboration d'un code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par le cadmium Compétence partagée. Vote États membres.	CX/CF 24/17/16

<u>Questions d'ordre général</u>		
17	<p>Orientations relatives à l'analyse des données aux fins de l'établissement de limites maximales et de l'amélioration de la collecte de données</p> <p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	CX/CF 24/17/17
<u>Travaux futurs</u>		
18	<p>Révision des normes du Codex sur les contaminants</p> <p>– Observations en réponse à la CL 2023/83-CF</p> <p>Compétence partagée. Vote Union européenne.</p>	REP23/CF16 par. 105 CX/CF 24/17/18
19	<p>Suivi des résultats des évaluations du JECFA et des consultations d'experts FAO/OMS</p> <p>Compétence partagée. Vote Union européenne.</p>	REP23/CF16 par. 113 CX/CF 24/17/3
20	<p>Liste des contaminants que le JECFA doit évaluer en priorité</p> <p>– Observations en réponse à la CL 2023/95-CF</p> <p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	REP23/CF16, App VII CX/CF 24/17/19
<u>Autres questions</u>		
21	<p>Prospective concernant des questions émergentes en matière de sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et animale en rapport avec les contaminants</p> <p>– Informations communiquées en réponse à la CL 2024/07-CF</p> <p>Compétence partagée. Vote Union européenne.</p>	REP23/CF16, par. 135 et 138 CX/CF 24/17/20
22	<p>Questions diverses</p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités (document non disponible).</i></p>	
23	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence États membres. Vote États membres.</p>	
24	<p>Adoption du rapport</p> <p>Compétence États membres. Vote États membres.²</p>	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.